



Vous venez en Europe et avez besoin d'un visa long séjour ?

Une assurance voyage est obligatoire pour votre visa et pour vous couvrir en cas d'imprévu.

Economisez de l'argent tout en bénéficiant d'une assurance Visa Long Séjour !

Mondassur vous propose une assurance adaptée à vos besoins avec un très bon rapport garanties-prix: **Europe Access**.

- Tous types de séjour **maximum 365 jours** pour les **moins de 75 ans**
- Assurance **conforme aux exigences du Visa Schengen et Visa Long Séjour**
- Couverture dans **toute l'Union Européenne**
- Remboursement des frais médicaux et hospitalisation à **100%***
- Assistance **rapatriement**
- **Responsabilité civile** et Capital **accident**
- Plateforme d'assistance médicale disponible **24h/24 et 7 jours/7**
- Délivrance **immédiate du certificat d'adhésion**

* sur la base des tarifs convention de la Sécurité Sociale Française

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.mondassur.com

+33 (0)1 80 87 57 80 - contact@mondassur.com

Assurance temporaire jusqu'à 75 ans adaptée pour un visa Long Séjour et Visa Schengen et l'attestation d'accueil

• Nature du séjour	Contrat polyvalent
• Territorialité	Espace Schengen et pays européens*
• Durée maximale du séjour	365 jours
• Limite d'âge de l'assuré	75 ans
• Domicile de l'assuré	Monde entier

1. Garanties

FRAIS DE SANTE

- Montant maximum des remboursements de frais de santé : 30 000€ par période de couverture.
- Prise en charge des soins en cas de maladie et accident. Les maladies antérieures ou blessures préexistantes ne sont pas prises en charge.
- Hospitalisation (séjour, honoraires) : jusqu'à 100%**, franchise de 80€ par acte.
- Consultations, visites, actes auprès de médecins généralistes et spécialistes : jusqu'à 100%**, franchise de 80€ par acte.
- Frais d'analyses, examens de laboratoire, acte radiologique, pharmacie, soins infirmiers : jusqu'à 100%**, franchise de 80€ par acte.

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Transport médical et rapatriement sanitaire : Frais réels
- Rapatriement du corps en cas de décès : Frais réels
- Frais de cercueil : jusqu'à 1 500€
- Rapatriement d'un accompagnant : billet de retour simple
- Retour des membres de la famille en cas de décès de l'assuré : Billet retour simple
- Prise en charge d'un titre de transport Aller-retour et des frais de séjour pour un proche en cas d'hospitalisation de l'assuré
- Assistance juridique : jusqu'à 3 000€ et avance de la caution pénale : 15 000€

RESPONSABILITE CIVILE

- Dommages corporels à concurrence de 4.500.000 €, franchise 80€
- Dommages matériels à concurrence de 50.000 €, franchise 80€

CAPITAL ACCIDENT

- Versement d'un capital en cas d'accident de 15.000 € pour le décès et 30.000€ pour l'invalidité permanente, franchise de 10%

* Pays de l'Espace Schengen, Norvège, Islande, Suisse, Bulgarie, Chypre, Roumanie, Royaume-Uni et Irlande

** Sur la base des tarifs de convention de la sécurité sociale française pris comme références de remboursement pour vos soins en Europe

2. Tarifs (tarifs TTC en euros)

DUREE	1-3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 Mois	12 Mois
Jusqu'à 60 ans	Schengen Europe Access 47€	109 €	155 €	209 €	259 €	309 €	355 €	389 €	429 €	468 €
De 61 à 75 ans		129 €	179 €	249 €	309 €	368 €	418 €	465 €	509 €	549 €

Changement de dates de couverture possible avant la prise d'effet des garanties avec paiement de frais administratifs supplémentaires de 35€.

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.mondassur.com

+33 (0)1 80 87 57 80 - contact@mondassur.com